



Ministère de l'Éducation Nationale

COLLEGE « LES FONTANILLES »  
Avenue de l'Europe – BP 61400  
11494 CASTELNAUDARY Cedex  
☎ 04 68 23 19 16  
☎ 04 68 54 11 88  
ce.0110825m@ac-montpellier.fr



à Castelnaudary, le 4 juillet 2017

Madame, Monsieur,

En tant que partenaire historique du Club Olympique de Castelnaudary, le collège vous propose la possibilité d'autoriser votre enfant, interne et licencié du COC, à participer aux entraînements organisés hors temps scolaire, le mardi ou le jeudi de 17h30 à 19h.

Cette demande d'autorisation n'est ni obligatoire, ni systématique. Elle pourra à tout moment être suspendue ou annulée sur décision de la famille ou du collège si besoin.

Votre enfant devra impérativement remettre le formulaire ci-dessous complété et signé par vos soins dès la rentrée à M. Garcia, coordonnateur de la section football.

Le Principal,  
F. Albarel

-----  
Je soussigné, Madame, Monsieur,.....

responsable légal de l'élève.....en classe de .....

vous demande de bien vouloir autoriser notre fils, (Interne en section sportive football) à sortir du collège après les cours afin qu'il puisse participer aux entraînements du C.O.C, tous les

- mardi de 17h30 à 19h (nés en 2003-2004) dirigés par M. Bruno Termini  
ou
- jeudi de 17h30 à 19h (nés en 2005-2006) dirigés par M. Zo Boubzila

Notre fils sera pris en charge par l'équipe dirigeante du C.O CASTELNAUDARY à la sortie du collège, accompagné sur le site d'entraînement, et ramené au collège avant 19h pour qu'il puisse prendre le repas du soir au réfectoire.

Cette autorisation pourra à tout moment être suspendue ou annulée sur décision de la famille ou du collège si besoin.

Veillez agréer, Monsieur le Principal, mes salutations distinguées.

M. ou Mme .....

Signature: